



Ministère
de l'emploi, du travail
et de la cohésion sociale

Ministère de la santé
et de la protection sociale



Études et Résultats

N° 359 • décembre 2004

Appréhender le degré de participation à la vie sociale de 5 000 personnes bénéficiaires d'un minimum social en décembre 2001, était l'un des objectifs de l'enquête réalisée début 2003.

L'existence de relations familiales ou amicales, de possibilités de recours à l'entourage en cas de difficultés, d'une activité culturelle ou associative, mais aussi d'un sentiment d'isolement sont en effet des aspects importants de la situation sociale des allocataires.

Ainsi, plus des deux tiers des bénéficiaires de l'AAH, de l'ASS et du RMI et 80 % des allocataires de l'API rencontrent régulièrement un membre de leur famille, en dehors de situations de cohabitation, en particulier leurs frères et sœurs.

Peu d'allocataires, entre 4 et 10 %, n'ont aucun contact familial, les allocataires de l'AAH étant les plus isolés et ceux de l'API les mieux entourés. Les relations amicales régulières sont moins fréquentes pour eux que pour le reste de la population : elles concernent deux tiers des allocataires de l'API, environ 60 % de ceux du RMI et de l'ASS, mais moins de la moitié de ceux de l'AAH.

Les relations avec l'entourage varient selon les étapes du cycle de vie et ont tendance à se distendre avec l'avancée en âge ou en cas de problèmes de santé.

La famille reste toutefois le premier recours en cas de difficultés pour plus des deux tiers des personnes interrogées, même si une aide financière leur paraît plus difficile à solliciter que pour le reste de la population.

La présence d'un entourage familial ou amical n'empêche pas certains allocataires d'éprouver un sentiment d'isolement. L'absence de vie de couple, un mauvais état de santé ou le fait d'être au chômage accroissent notamment cette sensation de solitude.

Le relatif isolement des allocataires de minima sociaux ressort aussi de leur faible participation à la vie associative ou à des activités culturelles extérieures.

La participation à la vie sociale des allocataires de minima sociaux

Au 1^{er} trimestre 2003, 5 000 personnes bénéficiaires d'un minimum social¹ en décembre 2001 ont été interrogées sur leurs conditions de vie et leur participation à la vie sociale (encadré 1) : avoir l'occasion de rencontrer des personnes pour pratiquer des activités communes ou pour le simple plaisir de se voir, participer à des associations, rendre visite à des amis ou à la famille sont en effet des éléments importants de l'insertion sociale. Entre décembre 2001 et le premier trimestre 2003, certains ont pu quitter le dispositif dans lequel ils se trouvaient. Cependant, par commodité, l'expression « bénéficiaires du RMI » (ou de l'API, de l'AAH ou de l'ASS) désignera dans la suite, en référence à leur situation passée, l'ensemble des personnes interrogées. Sur ces questions de sociabilité, l'enquête a notamment porté sur les contacts des allocataires avec leur famille ou des amis et sur les possibilités de recours que pouvait représenter leur entourage en cas de difficultés. Elle comprend aussi une question plus subjective sur le sentiment d'isolement ressenti, les allocataires étant par ailleurs interrogés sur leur participation à des activités extérieures (adhésion à une association, cinéma, sorties culturelles, rencontres au café...).

1. Les personnes interrogées étaient allocataires en décembre 2001 d'un des quatre minima sociaux suivants : le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API), l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), ou l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

Anne Belleville-Pla

Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
Ministère des solidarités, de la santé et de la famille
Drees



Des contacts réguliers entre les bénéficiaires de minima sociaux et leur famille

Suivant la prestation qu'ils perçoivent, entre 10 et 20 % des personnes interrogées déclarent habiter avec un membre de leur famille² (tableau 1). En dehors de ces situations de cohabitation³, plus des deux tiers des bénéficiaires de l'AAH, de l'ASS et du RMI disent rencontrer régulièrement un autre membre de leur famille. Les allocataires de l'API sont encore plus nombreux (80 %) à entretenir des contacts familiaux fréquents.

Au sein de la famille proche, c'est avec leurs frères et sœurs que les

bénéficiaires de minima sociaux ont le plus de contacts. Près de la moitié d'entre eux rendent régulièrement visite à leurs frères et sœurs et les allocataires de l'API sont même sept sur dix à le faire. Rendre visite à ses parents est un peu moins fréquent. Plus d'un tiers des bénéficiaires de l'AAH, de l'ASS et du RMI et deux tiers des femmes élevant seules leur enfant rencontrent régulièrement leur mère. Les allocataires sont toutefois presque deux fois moins nombreux à être en relation régulière avec leur père (de 13 % pour les bénéficiaires de l'AAH à 40 % pour ceux de l'API). Les bénéficiaires de l'ASS, en moyenne

plus âgés que les autres allocataires, sont logiquement les plus nombreux à déclarer que leurs parents sont décédés et, pour les mêmes raisons, sont aussi plus nombreux que les autres à rencontrer leurs enfants sans que ceux-ci habitent avec eux.

En raison de l'éloignement, les allocataires ne peuvent rencontrer certains membres de leur famille aussi souvent qu'ils le souhaiteraient mais ont néanmoins des contacts téléphoniques avec eux. Ces contacts téléphoniques réguliers concernent de 10 à 20 % des allocataires (selon la prestation perçue) qui, sans cela, ne pourraient communiquer avec leur famille.

E•1

L'enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux

L'enquête a été réalisée au 1^{er} trimestre 2003 auprès d'un échantillon de 5 000 personnes bénéficiaires des minima sociaux au 31 décembre 2001 dont 2 000 bénéficiaires du RMI et 1 000 bénéficiaires de chacune des trois prestations suivantes : API, ASS et AAH. Entre le 31 décembre 2001 et la date de l'enquête, certains ont pu sortir des minima sociaux mais par commodité d'expression, le terme « bénéficiaires » couvre dans l'étude l'ensemble de la population interrogée.

Pour le RMI et l'AAH, la personne interrogée peut être l'allocataire au sens « administratif », tel qu'il est considéré par la Caf, ou son conjoint. Notre population de référence pour ces deux prestations n'est donc pas celle habituellement décrite dans les publications de la Cnaf ou les enquêtes s'intéressant aux allocataires de minima sociaux. Évidemment, pour les personnes seules, sans conjoint, les données de l'enquête sont comparables aux données administratives.

L'échantillon a été tiré dans un « stock » de bénéficiaires à une date donnée, au 31 décembre 2001, et sur-représente de ce fait les individus restés longtemps dans l'allocation. De plus, les personnes interrogées au 1^{er} trimestre 2003 toujours allocataires des minima sociaux font partie d'une cohorte (les allocataires au 31 décembre 2001). Elles ne sont pas représentatives de l'ensemble des allocataires au 1^{er} trimestre 2003, et notamment de ceux entrés récemment dans les dispositifs.

L'enquête a été réalisée en face à face, par entretien d'une heure environ entre l'enquêteur et la personne interrogée. Le questionnaire aborde différentes dimensions de l'insertion sociale : les relations avec les organismes sociaux, l'histoire familiale, la vie sociale, la formation, les ressources financières, la situation professionnelle, le logement et enfin la santé.

Cette enquête a été co-financée par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (Cerc), la Direction de l'animation de la recherche, des études et de la statistique (Dares) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

principales caractéristiques de la population interrogée

Données au 1 ^{er} trimestre 2003	Allocation versée au 31/12/01			
	RMI	API	ASS	AAH
en %				
Âge				
Moins de 30 ans	22,7	54,6	0,7	10,7
30-39 ans	27,1	36,0	17,7	27,0
40-49 ans	26,8	8,5	26,6	27,0
50 ans et plus	23,3	1,0	55,0	35,3
Sexe				
Hommes	49,1	2,8	47,3	48,4
Femmes	50,9	97,2	52,7	51,6
Niveau de diplôme				
Aucun (y.c. NSP)	50,3	43,1	46,8	71,4
BEPC	6,3	14,3	6,8	6,1
CAP-BEP	23,1	29,4	33,4	15,4
BAC et supérieur	20,3	13,2	13,0	7,1
Situation familiale				
Isolés sans enfants	43,9	1,2	41,7	53,4
Familles monoparentales	21,3	82,7	9,6	4,3
Couples sans enfants	7,0	0,0	21,3	17,2
Couples avec enfants	27,8	16,2	27,4	25,1
Nationalité				
Française	96,8	90,3	84,4	84,6
Communauté européenne	0,7	1,0	2,4	1,3
Autre nationalité	2,5	8,7	13,2	14,1
État de santé				
Bon, très bon	47,3	74,4	49,2	28,7
Moyen	33,7	21,9	36,6	37,9
Mauvais, très mauvais	19,0	3,7	14,2	33,5

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux

2

2. La notion de famille est ici prise au sens large du terme puisqu'elle comprend les parents, les frères et sœurs, les grands-parents et la famille plus éloignée (cousins, oncles, tantes...). Le conjoint et les enfants, s'ils habitent avec la personne interrogée, sont exclus des contacts comptabilisés ici. Par contre, si les enfants ne vivent pas sous le même toit que l'allocataire, ses contacts avec eux sont pris en compte.

3. Les membres de la famille avec lesquels l'allocataire cohabite ne sont pas pris en compte ici.

Finalement, très peu d'allocataires qui ont de la famille déclarent n'avoir aucun contact avec elle⁴ : seules 8 % des personnes percevant l'AAH, 6 % de celles percevant le RMI et l'ASS et 3 % des allocataires de l'API sont dans ce cas. La part des allocataires n'ayant plus de famille est en outre très faible, de 0 à 2 % suivant l'allocation. Ainsi, seuls 10 % des bénéficiaires de l'AAH vivent en complet isolement familial ; ils sont 7 % parmi les allocataires de l'ASS et du RMI et 4 % parmi ceux de l'API.

Des relations amicales moins fréquentes que pour le reste de la population

Les relations amicales tiennent également une place importante dans la vie sociale des allocataires de minima sociaux : deux tiers des allocataires de l'API rencontrent au moins une fois par mois des amis. C'est le cas de 61 % de ceux du RMI et de l'ASS et de 46 % des bénéficiaires de l'AAH. L'absence de relations sociales, à la fois familiales et amicales, apparaît en définitive marginale chez les allocataires de minima sociaux, ne concernant que 2 % des allocataires de l'API, 3 % de ceux de l'ASS et du RMI et 7 % de ceux de l'AAH.

Toutefois, si on exclut les contacts strictement téléphoniques, 6 % des allocataires de l'API, 10 % des bénéficiaires du RMI et de l'ASS et 15 % de ceux de l'AAH n'ont pas de relations directes avec leur famille ou des amis. Ces proportions restent sensiblement plus élevées que pour l'ensemble de la population où seuls 4 % des adultes déclarent ne rencontrer ni famille, ni amis au moins une fois par mois⁵. Cet écart est surtout dû à la moindre fréquence des rencontres amicales chez les bénéficiaires de minima sociaux. La

4. Ces chiffres ne prennent pas en compte les enfants des bénéficiaires qui habitent avec eux, d'où un pourcentage non nul pour les allocataires de l'API.

5. Source : Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 2002, « Participation et contacts sociaux », champ restreint aux personnes âgées de 16 à 65 ans. Dans cette enquête, seules les rencontres sont comptabilisées, les contacts téléphoniques ne sont pas mentionnés.

moins participation à des activités extérieures et des sorties (cinéma, théâtre) en sont des éléments d'explication.

Des relations qui varient avec les étapes du cycle de vie

La nature des relations familiales et amicales varie pour les allocataires de minima sociaux comme pour l'ensemble de la population selon les étapes du cycle de vie. Un premier groupe de bénéficiaires, habitant chez un membre de leur famille, et est surtout composé de jeunes adultes, notamment de jeunes hommes. Ils ne vivent pas encore en couple, et en dehors des allocataires de l'API, n'ont pas encore d'enfant. Avec l'âge, la fréquence des rencontres avec l'entourage se réduit sensiblement mais celles-ci sont souvent remplacées par des contacts téléphoniques. L'isolement est également plus fréquent en cas de problèmes de santé (tableau 2). Comme dans l'ensemble de la population, les femmes privilégient plus que les hommes les relations familiales et amicales. Accordant sans doute

plus d'importance à la famille, elles veillent à ne pas laisser les relations se dégrader, et toutes choses égales par ailleurs, l'isolement les touche moins souvent.

À cet égard, être sorti ou non des minima sociaux depuis décembre 2001 n'exerce pas d'influence sur le fait d'être isolé de son entourage. Les relations amicales ou familiales sont en effet souvent construites sur le long terme. Sans surprise, les jeunes ayant quitté les minima sociaux sont toutefois moins souvent hébergés chez un membre de leur famille, sans avoir pour autant rompu les liens avec celles-ci.

La famille : premier pourvoyeur d'aide en cas de difficultés

D'autres aspects illustrent l'existence de liens familiaux et amicaux chez les bénéficiaires de minima sociaux. Quelle que soit la catégorie d'allocataires, plus des deux tiers des personnes interrogées se tourneraient vers leur famille pour leur venir en aide en cas de difficultés (tableau 3).

T 01 les contacts avec la famille

	AAH	API	ASS	RMI	Population générale 16-65 ans
Contacts avec les parents					
<i>Part des allocataires dont les parents sont décédés ou inconnus</i>	28,8	4,2	34,6	20,2	18,8
Parmi ceux dont les parents sont vivants					
Habitent avec un des deux parents	32,4	11,3	16,2	22,9	22,4
Rencontres régulières avec un des deux parents	41,0	66,7	56,3	41,1	52,6
Contacts téléphoniques uniquement avec un des deux parents	18,1	12,5	19,2	24,0	
Pas de contact régulier	8,5	9,5	8,3	12,0	25,0
Contacts avec les frères et sœurs					
<i>Part des allocataires sans frère ou sœur</i>	8,9	5,1	7,6	8,0	
Parmi ceux qui ont des frères et sœurs					
Habitent avec eux	9,8	6,3	3,0	9,6	
Rencontres régulières	49,6	69,4	48,4	49,5	
Contacts téléphoniques uniquement	23,5	14,8	31,2	25,3	
Pas de contact régulier	17,1	9,5	17,4	15,6	
Contacts avec au moins un membre de la famille					
<i>Part des allocataires sans famille (enfants habitant avec eux non inclus)</i>	2,3	0,3	1,3	1,1	0,3
Parmi ceux qui ont de la famille					
Habitent avec un autre membre de la famille (hors enfants)	25,4	11,8	11,4	19,9	18,2
Rencontres régulières avec un membre de la famille (hors cohabitants)	70,8	82,9	68,4	67,3	81,6
Contacts téléphoniques uniquement	12,8	10,4	19,9	19,7	
Pas de contact régulier	8,0	3,4	6,0	6,2	14,9

Lecture : 8,5% des allocataires de l'AAH n'ont pas de contacts réguliers, mêmes téléphoniques, avec leurs parents. En population générale, 25% des personnes interrogées n'habitent pas chez leurs parents et ne les rencontrent pas régulièrement ; ils peuvent par contre avoir des contacts téléphoniques avec eux.
Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux et Insee, EPCV octobre 2002

Ainsi, sans surprise, c'est leur famille qui d'après les personnes interrogées constitue pour eux le premier rempart contre les situations difficiles. Ce sont toutefois les aides financières qui leur paraissent les moins faciles à

solliciter ; les aides concrètes, hébergement, aides en nature, services, leur paraissent plus faciles à obtenir auprès de leur famille, de leurs amis ou d'autres personnes de leur entourage⁶. Les allocataires s'adresseraient plutôt aux associations pour obtenir une aide financière, associations qui d'après eux la leur accorderaient aussi volontiers qu'une aide en nature ou au logement.

Par contre, c'est à leur famille que les allocataires de minima sociaux s'adresseraient en premier pour demander un prêt ou un crédit plutôt qu'aux organismes bancaires ou de crédit ou aux institutions sociales (graphique 1). C'est notamment le cas des bénéficiaires du RMI et de l'API pour qui la famille et

les amis représentent plus des trois quarts des possibilités envisageables d'emprunt ou de crédit.

Ce sont évidemment les allocataires qui entretiennent des relations régulières avec leur famille ou leurs amis, et surtout ceux qui vivent avec un des membres de leur famille qui sont les plus nombreux à dire qu'ils pourraient bénéficier d'un appui. À l'inverse, ceux qui n'ont pas de contacts familiaux réguliers se tourneraient alors vers d'autres institutions pour trouver l'aide nécessaire en cas de besoin, les associations notamment (graphique 2). Mettre à contribution ses amis en leur demandant un hébergement provisoire ou une aide financière semble en tout état de cause beaucoup moins facile. Ce sont plutôt des services qui leur sont demandés. Ainsi, 29 % des allocataires de l'AAH s'adresseraient à des amis pour obtenir un service ou de l'aide en nature alors qu'ils ne seraient que 10 % à se tourner vers eux pour une aide financière et 15 % pour une aide au logement. Les opinions exprimées par les autres catégories d'allocataires sont identiques, les bénéficiaires de l'AAH étant encore moins nombreux à compter sur leurs amis.

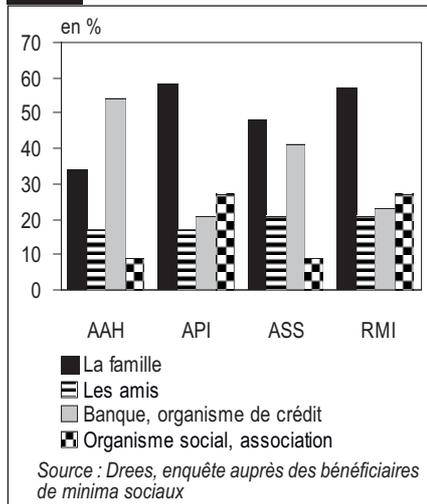
Même si les bénéficiaires de minima sociaux pensent largement pouvoir compter sur leur famille en cas de besoin, ils sont moins souvent dans ce cas que le reste de la population : ainsi, d'après une enquête menée en 1994⁷,

T 02 probabilité d'être sans contact (visites ou téléphone) avec sa famille ou ses amis

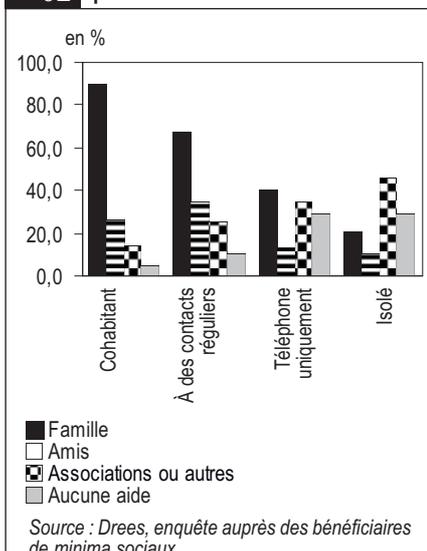
Modalités des variables introduites dans le modèle	Écart à la probabilité de référence	Significativité
Constante		***
Âge du bénéficiaire		
1- <30 ans	-3	***
2- 30-39 ans	référence	
3- 40-49 ans	+4	***
4- >=50 ans	+7	***
Situation matrimoniale		
1- En couple sans enfants	-3	***
2- En couple, avec enfants	référence	
1- Isolé, sans enfants	-2	***
4- Familles monoparentales	-1	(ns)
Sexe du bénéficiaire		
1- Homme	référence	
2- Femme	-1	*
Niveau de diplôme		
1- Sans diplôme	référence	
2- BEPC, CAP, BEP	0	(ns)
4- Bac	0	(ns)
Situation professionnelle		
1- Occupe un emploi	référence	
2- Chômage	0	(ns)
3- Inactif	+1	(ns)
Sortie des minima sociaux		
1- Oui	0	(ns)
2- Non	référence	
État de santé déclaré		
Bon, très bon	référence	
Moyen	+2	***
Mauvais, très mauvais	+4	***
Estime de soi		
1- À le sentiment d'avoir pas mal de qualités	-1	*
2- N'a pas ce sentiment	référence	
Nationalité		
1- Étranger	0	(ns)
2- Français	référence	
Catégorie d'allocataire		
1- AAH	0	(ns)
2- API	0	(ns)
3- ASS	-1	(ns)
4- RMI	référence	

*** significatif au seuil de 99 %. * significatif au seuil de 90 %. (ns) : non significatif.
Lecture : la probabilité d'être sans contact régulier avec son entourage augmente de 4 points pour un bénéficiaire en mauvaise santé par rapport à un bénéficiaire en bonne santé présentant toutes les caractéristiques de référence (bénéficiaire du RMI, en couple avec des enfants, âgé de 30 à 39 ans...).
Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux

G 01 à qui s'adressent les demandes de prêt des bénéficiaires de minima sociaux ?



G 02 possibilité d'aide suivant le type de contacts entretenus pour les bénéficiaires du RMI



T 03 vers qui se tourner pour obtenir une aide en cas de difficultés ?

	AAH	API	ASS	RMI
La famille	65,5	76,8	64,4	68,7
Les amis, voisins...	16,8	34,9	33,3	30,8
Les associations	20,1	20,0	11,7	16,1
Autres	12,0	10,1	10,1	10,5
Personne	9,7	4,3	12,8	11,3

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux

6. C'est également une des conclusions d'une recherche financée par la Cnaf, « Le RMI et les solidarités familiales », Rapport de recherche d'Évelyne, RIBERT et Nicole LAPIERRE, août 2003.

7. Insee, Enquête sur les conditions de vie des ménages 1993-1994.

70 % des personnes interrogées de 18 à 64 ans disaient pouvoir compter sur une aide financière de leur famille en cas de difficultés, alors que ce n'est le cas ici que de la moitié des bénéficiaires de l'AAH, de l'ASS ou du RMI et de 60 % des allocataires de l'API.

Ce sont en outre les jeunes et les femmes qui, quelle que soit leur situation, sont les plus susceptibles de recevoir une aide.

Au bout du compte, environ 10 % des personnes interrogées disent ne pouvoir compter sur aucune aide en cas de difficultés. Parmi elles, certaines entretiennent des contacts réguliers avec leur famille ou leurs amis mais la fierté et la peur de réactions négatives peuvent les empêcher de faire appel à leur entourage en cas de situation difficile⁸. Ces allocataires sont d'ailleurs plus nombreux qu'en moyenne à déclarer ressentir la perception d'un minimum social comme une situation dévalorisante.

Un sentiment d'isolement que n'empêchent pas toujours les relations familiales et amicales...

Quantifier comme cela vient d'être fait les relations sociales des bénéficiaires de minima sociaux n'est qu'une des approches possibles de l'isolement. Prendre en compte leur opinion, leur sentiment est également important. Cette notion plus subjective peut renvoyer à d'autres éléments comme la satisfaction vis-à-vis des relations entretenues, et permet de donner une autre vision de l'entourage affectif des bénéficiaires (encadré 2). Il est d'ailleurs intéressant de voir comment ces deux approches se recoupent : le sentiment d'isolement n'existe-t-il que pour les personnes n'ayant que très peu de contacts réguliers avec les autres ?

8. Des témoignages recueillis dans le cadre d'études sur l'exclusion bancaire et financière des particuliers montre bien le sentiment de honte et de culpabilité ressentis par les personnes se trouvant dans cette situation et ses conséquences sur les relations sociales. En milieu rural en particulier, certains ne souhaitent pas être aidés par leur famille.

Interrogés sur leur sentiment d'isolement, un nombre limité d'allocataires déclare se sentir très seuls (graphique 3).

Néanmoins, ils sont nettement plus nombreux à ressentir un tel sentiment de solitude qu'à ne pas avoir de contacts amicaux ou familiaux réguliers. Ainsi, 22 % des bénéficiaires du RMI se classent au-dessous de 5 sur une échelle de 1 à 10 visant à appréhender le degré de solitude ; ils sont 16 % pour les allocataires de l'API, 15 % pour ceux de l'AAH et 13 % pour ceux de l'ASS. Ce décalage entre l'existence de relations avec les autres et le sentiment personnel d'isolement est donc réel (tableau 4). Il est particulièrement sensible pour les allocataires de l'API qui, s'ils rencontrent tous régulièrement des membres de leur famille ou des amis, sont malgré tout 16 % à se sentir isolés.

Ce décalage n'empêche bien sûr pas que le sentiment d'isolement soit très corrélé à l'absence de relations familiales et amicales : toutes choses égales par ailleurs, les individus n'entretenant pas ce type de relation risquent en effet presque trois fois plus que les autres de se sentir isolés (tableau 5).

En outre, les personnes ressentant un sentiment d'isolement disent également, comme les isolés, pouvoir moins que les autres compter sur l'aide de proches dans les situations difficiles. Cette impossibilité de se tourner vers quelqu'un en cas de problèmes contribue certainement au fait de se sentir seul.

... et sur lequel influent vie en couple et état de santé

Mais les relations familiales et amicales, même lorsqu'elles existent, ne suffisent pas à compenser pour les personnes vivant seules l'absence d'un conjoint. Le sentiment d'isolement est

E•2

L'isolement ressenti par les bénéficiaires

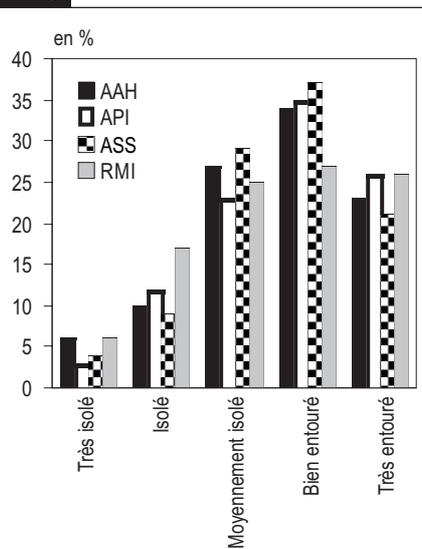
Les bénéficiaires ont dû se placer sur une échelle allant de 1 à 10, 1 signifiant « je me sens seul » et 10 « je me sens bien entouré ». À partir de cette échelle, des classes d'isolement ont été construites en regroupant plusieurs notes :

1 : très isolé ; 2,3,4 : isolé ; 5,6 : moyennement isolé ; 7,8,9 : bien entouré ; 10 : très bien entouré.

Cette question a ainsi plutôt été traitée sur le mode qualitatif que quantitatif : même s'il s'agit toujours d'un point, les écarts entre chaque note ne sont pas forcément interprétés de façon identique : le fait de se placer à 5 (la note moyenne) ou strictement au-dessous (4) traduit une plus grande différence entre les deux situations qu'entre celles des allocataires qui se placent à 7 ou 8.

Les deux premières classes (très isolé et isolé) ont été regroupées pour l'étude du sentiment d'isolement déclaré.

G•03 sentiment d'isolement des bénéficiaires



Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux

T•04 sentiment d'isolement selon le type de relations entretenues avec l'entourage

	AAH	API	ASS	RMI
Habite avec un membre de sa famille	7,0	4,5	3,1	14,4
Rencontres régulières avec de la famille	13,2	14,1	9,9	19,9
Rencontres régulières avec des amis	7,6	12,9	11,5	17,3
Uniquement des contacts téléphoniques avec de la famille	44,2	37,6	15,9	26,7
Absence de contacts avec la famille ou des amis	23,4	29,3	61,9	53,8
Ensemble	14,8	15,9	13,2	22,3

Lecture : parmi les allocataires de l'AAH, 23,4 % de ceux n'ayant pas de contacts réguliers avec de la famille ou des amis déclarent se sentir isolés ou très isolés.

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux

T
•05

probabilité de se sentir isolé

Modalités des variables introduites dans le modèle	Écart à la probabilité de référence	Significativité
Constante		***
Âge du bénéficiaire		
1- <30 ans	-3	(ns)
2- 30-39 ans		référence
3- 40-49 ans	-2	(ns)
4- >=50 ans	-4	***
Situation matrimoniale		
1- En couple, avec ou sans enfant	-11	***
2- Isolé, famille monoparentale		référence
Niveau de diplôme		
1- Sans diplôme		référence
2- BEPC, CAP, BEP	0	(ns)
4- Bac et diplômes du supérieur	+2	(ns)
Situation professionnelle		
1- Occupe un emploi		référence
2- Chômage	+6	***
3- Inactif	+3	(ns)
Type de contacts avec l'entourage		
1- Habite avec un membre de la famille	-10	***
2- Contacts réguliers		référence
3- Contacts téléphoniques uniquement	+17	***
4- Peu ou pas de contacts	+25	***
État de santé déclaré		
Bon, très bon		référence
Moyen	+12	***
Mauvais, très mauvais	+27	***
Estime de soi		
1- A le sentiment d'avoir pas mal de qualités	-5	***
2- N'a pas ce sentiment		référence
Nationalité		
1- Étranger	+10	***
2- Français		référence
Catégorie d'allocataire		
1- AAH	-4	***
2- API	-4	***
3- ASS	-3	(ns)
4- RMI		référence
*** significatif au seuil de 99 %. (ns) : non significatif. Lecture : la probabilité de se sentir seul diminue de 11 points pour un bénéficiaire vivant en couple par rapport à un bénéficiaire isolé présentant toutes les caractéristiques de référence (bénéficiaire du RMI, en bonne santé, sans diplôme, âgé de 30 à 39 ans...).		
Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux		

E•3

Les relations sociales des allocataires de minima sociaux : une typologie en cinq classes

À partir des comportements décrits précédemment (régularité des relations amicales ou familiales, participation à des activités collectives comme les associations, sorties à l'extérieur comme le cinéma ou le café), divers modes de sociabilité peuvent être distingués : une sociabilité interne qui privilégiera les relations familiales¹ et amicales suivies, et une sociabilité davantage tournée vers la participation à des activités collectives et les sorties hors du foyer. Trois indicateurs plus synthétiques peuvent également aider à caractériser la vie sociale des allocataires : le sentiment d'isolement, l'estime de soi et le type d'hébergement. Comment ces différents aspects de la sociabilité s'associent-ils et caractérisent-ils différents groupes d'allocataires de minima sociaux² ?

Cinq groupes types ont été mis en évidence³ (tableau). Le premier regroupe des personnes entretenant des relations sociales à la fois internes et externes. Elles sont en général bien entourées, ont une vie sociale active et une bonne image d'elles-mêmes ; aucune ne ressent un sentiment de solitude. Leur vie sociale s'épanouit surtout autour de leur famille et de leur foyer. Être en couple ou avoir des enfants augmente la probabilité d'appartenir à cette classe. Les personnes bénéficiant de cet environnement affectif satisfaisant sont plutôt jeunes ou d'âge moyen, et de sexe féminin. Plutôt diplômées, ces personnes sont plus souvent en emploi que la moyenne, même si elles sont encore titulaires du minimum social qu'elles percevaient en décembre 2001. Sans surprise, les allocataires de l'API sont sur-représentés dans ce groupe ainsi que, à un niveau moindre, ceux de l'ASS.

Le deuxième groupe se caractérise par des relations sociales moins denses mais néanmoins supérieures à la moyenne : relations familiales et amicales assez nombreuses, sorties plus fréquentes que la moyenne, sentiment de solitude peu important. Les personnes de ce groupe se caractérisent toutefois aussi par une faible estime de soi. Un tiers des jeunes de moins de 30 ans sont rassemblés dans cette classe ; sans conjoint et sans enfant, souvent hébergés par leur famille ou des amis, ils ont moins souvent cessé de percevoir un minimum social que les autres allocataires. Pouvant compter sur leur famille en cas de difficultés, ils se déclarent plus souvent « à l'aise financièrement ». Mais leur manque d'indépendance résidentielle et financière leur pèse et pour près de la moitié d'entre eux, l'image qu'ils ont d'eux-mêmes est négative. Cette perte de confiance en eux ne semble cependant pas liée à leur situation d'allocataire puisqu'ils sont les moins nombreux, dans les cinq groupes de la typologie, à juger dévalorisant le fait d'être titulaire d'un minimum social. Ils sont plus souvent bénéficiaires de l'AAH que la moyenne.

La troisième classe est marquée par la faiblesse des relations sociales, internes et externes, et par l'importance du sentiment de solitude déclaré par les individus qui la composent. C'est la classe du repli sur soi. Même lorsqu'elle est présente, la famille ne peut selon eux leur servir de rempart en cas de difficultés alors que leur situation financière actuelle est déjà plus fragile que celle des autres groupes. Leur ouverture vers l'extérieur, hors du foyer familial, est très faible : absence de relations amicales, absence de loisirs et de sorties culturelles. Leur âge, leur situation financière, et surtout leur mauvaise santé en sont des éléments d'explication. Connaissant le chômage ou l'inactivité, ces personnes ont malgré tout gardé l'estime d'elles-mêmes, même si elles sont assez nombreuses à penser que l'aide qu'elles reçoivent est dévalorisante. Mais la vie en couple, avec ou sans enfant, et les relations qu'elles entretiennent avec leur entourage familial n'empêchent pas l'émergence d'un sentiment d'isolement important. Les allocataires de l'AAH sont également plus présents que la moyenne dans cette classe.

À l'inverse, le quatrième groupe se caractérise par une ouverture vers l'extérieur importante : place prépondérante des relations amicales, sorties fréquentes et surtout, à la différence des autres groupes, participation à des activités collectives, qu'elles soient constituées en association ou non. Ils considèrent également leur famille comme présente et disent pouvoir faire appel à elle en cas de difficultés. Néanmoins ces allocataires connaissent un sentiment de solitude malgré toutes ces activités. Cette classe comporte davantage d'individus isolés, sans enfant et sans conjoint, qu'en moyenne et ce sont plus souvent des hommes. L'inactivité y est beaucoup moins répandue que dans les autres groupes et les individus appartenant à cette classe sont plus souvent sortis des minima sociaux que les autres. Les bénéficiaires du RMI et de l'ASS sont sur-représentés dans ce groupe.

Enfin, un cinquième groupe d'allocataires rassemble des personnes pour qui la famille est absente de leur entourage affectif. Pour compenser ce manque, les relations amicales ont pris le relais. Leur situation

1. Les contacts téléphoniques avec la famille ne sont pas comptabilisés ici comme des rencontres : si l'individu n'est en contact que téléphonique avec sa famille, il sera considéré comme isolé.

2. Les personnes vivant en hébergement collectif (206 personnes dont une grande partie sont des bénéficiaires de l'AAH) ont été exclues de l'analyse car les relations sociales sont particulières dans ce type d'hébergement : les possibilités de rencontre familiales et amicales sont réduites et les sorties extérieures (cinéma par exemple) quasiment inexistantes.

3. Une analyse factorielle des correspondances multiples a été construite sur l'existence de relations familiales fréquentes, l'existence de relations amicales fréquentes, la présence d'un sentiment de solitude, l'estime de soi, la possibilité de compter sur quelqu'un en cas de difficulté, la participation à des activités collectives, l'existence de sorties culturelles ou autres et le type de logement (hébergement familial ou logement propre). Les coordonnées des quatre premiers axes de l'analyse factorielle, qui représentent plus de la moitié de l'inertie totale, ont servi de base à une classification en cinq groupes.

financière est difficile et ils ne peuvent compter que sur des amis ou des associations en cas de problème. Leur sociabilité externe est faible, la moitié ne se rendant que rarement ou même jamais au cinéma ou au café, peut-être en raison de ces problèmes financiers. D'autres facteurs l'expliquent : ils sont plus souvent sans diplôme que la moyenne, plus souvent âgés de 50 ans et en mauvaise santé.

caractéristiques des cinq classes de participation à la vie sociale

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Ensemble
	Vie sociale active	Perte de confiance en soi	Repli sur soi	Tourné sur l'extérieur	Absence de la famille	
Effectif	1 462	933	663	687	1 060	4 805
Pourcentage (pondéré)	28,0	22,0	14,0	15,0	21,0	100,0
Caractéristiques des relations sociales						
Relations familiales fréquentes	92,0	74,0	65,0	75,0	35,0	70,0
Relations amicales fréquentes	55,0	61,0	15,0	82,0	69,0	58,0
Sentiment de solitude ressenti	0,0	13,0	67,0	27,0	20,0	21,0
Bonne estime de soi	100,0	46,0	80,0	90,0	85,0	81,0
Sur qui compter en cas de difficultés?						
La famille	97,0	98,0	31,0	78,0	20,0	69,0
Autres personnes (y.c. associations)	0,0	1,0	5,0	8,0	78,0	18,0
Personne	3,0	0,0	64,0	13,0	3,0	13,0
Participation						
à des activités collectives	0,0	4,0	2,0	83,0	5,0	15,0
Sorties fréquentes (cinéma, café, autres)	63,0	61,0	40,0	93,0	50,0	61,0
Hébergement par la famille ou les amis	0,0	68,0	1,0	15,0	4,0	18,0
Variables socio-démographiques*						
Âge						
Moins de 30 ans	20,0	27,0	6,0	19,0	13,0	18,0
30-39 ans	28,0	26,0	31,0	24,0	21,0	26,0
40-49 ans	26,0	20,0	26,0	25,0	28,0	25,0
50 ans et plus	26,0	26,0	37,0	33,0	38,0	31,0
Sexe						
Homme	33,0	51,0	47,0	51,0	46,0	44,0
Femme	67,0	49,0	53,0	49,0	54,0	56,0
Situation familiale						
Isolé	25,0	67,0	33,0	47,0	39,0	41,0
Famille monoparentale	22,0	16,0	17,0	17,0	18,0	18,0
En couple	15,0	6,0	21,0	15,0	11,0	13,0
En couple avec des enfants	38,0	11,0	29,0	21,0	32,0	27,0
Situation financière						
À l'aise	16,0	21,0	11,0	16,0	10,0	15,0
C'est juste	46,0	48,0	31,0	37,0	33,0	40,0
Difficile	38,0	31,0	59,0	47,0	58,0	45,0
État de santé						
Bon	53,0	46,0	24,0	43,0	38,0	43,0
Moyen	32,0	36,0	36,0	33,0	34,0	34,0
Mauvais	15,0	18,0	40,0	23,0	28,0	23,0
Activité						
Emploi	29,0	20,0	10,0	29,0	17,0	22,0
Chômage	35,0	35,0	42,0	43,0	37,0	38,0
Inactif	36,0	45,0	48,0	28,0	46,0	41,0

* Ces variables n'ont pas servi à construire les classes, elles sont là à titre illustratif.
Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux.

ainsi beaucoup plus souvent ressenti par les personnes seules, avec ou sans enfant, que par celles qui vivent à deux. La norme sociale que représente la vie en couple peut à cet égard renforcer le sentiment de mise à l'écart et d'isolement des personnes vivant sans conjoint. C'est particulièrement vrai pour les allocataires âgés de 30 à 40 ans avec, lorsqu'ils ne vivent pas en couple, un décalage sensible entre l'existence de relations régulières avec leur famille et amis, et la persistance d'une sensation de solitude. Ce constat est encore plus vrai pour les familles monoparentales, quelle que soit la catégorie d'allocataires. En dehors de l'existence de relations familiales ou amoureuses, d'autres problèmes influent sur la probabilité de ressentir un sentiment de solitude, en particulier l'état de santé : une personne en bonne santé a ainsi près de trois fois plus de chances de se sentir bien entourée qu'une autre en mauvaise santé ; de même une bonne estime de soi réduit le sentiment d'isolement et de mise à l'écart. Les indicateurs de santé perçue sont d'ailleurs eux-mêmes des indicateurs subjectifs, sensibles à des facteurs comme l'estime de soi, les ruptures sociales durant la jeunesse ou les souffrances liées aux discriminations. L'état de santé déclaré reflète donc un sentiment de bien-être général sur lequel peut jouer la sensation de solitude.

Le fait d'être au chômage renforce en outre le sentiment d'isolement des allocataires de minima sociaux : même pour les personnes bien entourées, se retrouver au chômage est synonyme de mise à l'écart. Ce constat est encore plus vrai pour ceux que la recherche d'emploi a découragé ou qui pensent qu'« il n'y a plus de travail pour eux ».

Seuls 10 % environ des bénéficiaires de minima sociaux participent à une association

Le relatif isolement des allocataires de minima sociaux est également illustré par leur faible participation à la vie associative : seuls 10 à 15 % d'entre eux sont inscrits à une activité de type associatif (club sportif, association de parents d'élèves...). À titre de comparaison, en 2002, 43 % de la population générale, adhérait à au moins une

T
•06 **vie associative**

	AAH	API	ASS	RMI	Population générale 16-65 ans
Participation à une association	10,8	8,1	15,8	13,9	43,2
<i>dont en tant que participant actif</i>	35,3	43,5	57,2	51,8	59,9
<i>dont en tant que responsable</i>	5,4	19,0	15,0	10,1	23,3
Fréquence					
Plusieurs fois par semaine	39,5	52,8	50,8	64,4	45,9
Plusieurs fois par an	60,5	47,2	49,2	35,6	54,1

en %

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux et Insee, EPCV octobre 2002

association⁹ (tableau 6). Même à âge, sexe, niveau de diplôme et situation familiale équivalents, caractéristiques influençant fortement le fait de faire partie ou non d'une association, les allocataires participent deux fois moins souvent à ce type d'activités collectives que le reste de la population. Différentes raisons peuvent expliquer ce très fort écart : une raison financière tout d'abord, liée à la nécessité de s'inscrire à un club ou une association. Une deuxième explication réside aussi, sans doute, dans les problèmes d'état de santé que mentionnent nombre d'allocataires. Se déclarer en mauvaise santé influe en effet négativement sur la probabilité d'adhérer à une association. Enfin, un troisième type d'explication font davantage référence à des problèmes d'estime de soi : ressentant leur situation sociale et financière comme dévalorisante, les allocataires de minima sociaux apparaissent moins enclins à adhérer à un groupe et à des activités collectives. Par ailleurs, lorsqu'ils sont adhérents à une association, les bénéficiaires de minima sociaux y sont moins

souvent actifs, et surtout y occupent moins souvent des postes de responsabilité que le reste de la population.

**Plus de la moitié
des bénéficiaires
de minima sociaux
ne vont jamais au cinéma**

En dehors des rencontres amicales ou familiales, diverses occasions de sorties (cinéma, théâtre, rencontres sportives par exemple) peuvent également rythmer la vie sociale et culturelle des allocataires. Sans surprise, même si des caractéristiques identiques influent sur la participation à ces activités culturelles (âge et niveau de diplôme notamment), ces sorties sont pour eux beaucoup plus rares que pour le reste de la population, le manque de moyens financiers privant sans doute beaucoup d'entre eux de ces possibilités de loisirs (tableau 7).

De même, à l'instar de la population générale, les personnes vivant en couple et ayant des enfants sont moins tournées vers l'extérieur que les autres : manque de temps mais aussi sans doute

sentiment de solitude moindre dans leur foyer. Enfin, toutes choses égales par ailleurs, entretenir des relations suivies avec son entourage et aimer sortir de chez soi pour aller au spectacle ou au cinéma participent de la même démarche : les allocataires qui n'ont pas de contacts familiaux ou amicaux sortent aussi moins souvent que les autres. De même, le sentiment d'isolement est beaucoup plus fréquent chez ceux qui ne sortent pas que parmi ceux qui ont ce type de loisirs.

T
•07 **ne va jamais au cinéma, au théâtre,
à des rencontres sportives ...**

	AAH	API	ASS	RMI	générale 16-65 ans
Suivant l'âge					
Moins de 30 ans	40,9	55,0		29,7	11,3
30-39 ans	57,1	56,3	55,9	49,6	23,4
40-49 ans	68,2	82,7	54,6	67,1	31,0
50 ans et plus	74,3		61,4	84,8	37,9
Suivant le diplôme					
Sans diplôme	67,9	66,8	62,3	67,7	52,5
CAP-BEP	51,7	54,5	59,6	58,2	24,1
Bac et supérieur	67,8	41,5	40,6	33,7	12,6
Ensemble	64,4	58,1	58,4	58,0	25,8

en %

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux et Insee, EPCV octobre 2002

9. Source : Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 2002, « Participation et contacts sociaux », champ restreint aux personnes âgées de 17 à 65 ans. Dans cette enquête, la question posée énumère les différents types d'association, ce qui n'est pas fait ici, il est donc plus facile pour l'interrogé de ne pas oublier une de ses activités. Le chiffre présenté est donc un majorant pour notre enquête.

Pour en savoir plus

- BELLEVILLE A., « Insertion sociale et conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux », Drees, Études et Résultats, n° 300, mars 2004.
- BRUNET F., Robert C., SIGANOS F., « L'exclusion bancaire et financière », Rapport pour l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale et la Caisse des Dépôts et Consignations, Paris, Fors-Recherche Sociale, 2003.
- EBERMEYER S., CLEMENT M., SEVIN M., « Étude sur l'exclusion bancaire et financière des ménages en difficulté », Rapport pour l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale et la Caisse des Dépôts et Consignations, Lyon, Économie et Humanisme, 2003.
- PARIZOT I., CHAUVIN P., FIRDION J.-M., PAUGAM S., « Santé, inégalités et ruptures sociales : Résultats de la pré-enquête conduite dans cinq zones urbaines sensibles de l'Île-de-France », Synthèse des premiers résultats pour l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale, Ined-Inserm, mars 2002.
- PAN KÉ SHON J.-L., « Isolement relationnel et mal-être », Insee Première, n° 931, novembre 2003.
- PAN KÉ SHON J.-L., « Être seul », Insee, Données sociales, 2002.
- MONROSE M., « Les contacts familiaux et amicaux des sans-domicile », Drees, Études et Résultats, n° 324, mai 2004.
- PAUGAM S., ZOYEN J.-P., « Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité », Insee, Économie et statistiques, n° 8-9-10, 1997.